

## **VIVRE SA RÉGION AU LYCÉE : L'OPTION LANGUES ET CULTURES DES PAYS MOSELLANS AU BACCALAURÉAT**

L'ensemble des dialectes issus de l'allemand forme une zone linguistique particulièrement homogène : couvrant 18 000 km<sup>2</sup>, elle compte 1 800 000 habitants dont 70 % comprennent ou parlent ces langues régionales. En France c'est l'aire linguistique la plus cohérente : seuls 35 % des gens résidant dans la zone linguistique bretonne sont dialectophones, chiffre qui passe à 32 % en Corse et à 31 % en Occitanie<sup>(1)</sup>. Cette spécificité de l'Alsace et de la Moselle a durant de nombreuses années été ignorée de l'Éducation Nationale. Pendant longtemps, selon la réglementation en vigueur, seuls le basque, le breton, le catalan, le corse, la langue d'oc et le tahitien pouvaient faire l'objet d'une épreuve obligatoire ou facultative du baccalauréat. Aujourd'hui, les choses ont changé et les langues et cultures de Moselle et d'Alsace ont droit de cité dans les programmes des écoles et des lycées.

### **La lente naissance de l'option langue et culture régionale en Moselle**

Après la Seconde Guerre Mondiale, tout ce qui se rapproche de l'allemand ou de la culture germanique doit être banni malgré le bilinguisme. Une circulaire du recteur de Nancy de janvier 1945 précise d'ailleurs que « la seule langue d'usage à l'école primaire est la langue française ».

Cet abandon des dialectes et de leur richesse n'a pas rencontré d'oppositions de la part des parents d'élèves trop heureux d'oublier les tentatives de germanisation menées durant plusieurs années par les Nazis. Ce rejet s'inscrit aussi dans une longue évolution marquée par les progrès du français parmi toutes les couches de la population depuis le début du siècle. Ainsi, en 1936, 61 % de la population de l'arrondissement de Boulay déclarait savoir parler le français seul ou associé au dialecte; dix ans plus tard, malgré l'occupation qui a duré quatre ans, ce pourcentage est passé à 72 %.

Le souvenir de la Seconde Guerre Mondiale s'estompant et la construction européenne progressant, les conceptions de l'Éducation Nationale évoluent dans les années 70. La circulaire ministérielle du 14 septembre 1972 déclare que « l'enseignement de l'allemand

1) On peut trouver des indications chiffrées sur les langues régionales en France dans TOZZI (Michel), *Apprendre et vivre sa langue*, Paris, éditions Syros, 1984.

dès l'École Élémentaire, organisé dans le cadre de la coopération franco-allemande, vise à développer chez les enfants un intérêt pour l'apprentissage de la langue d'un de nos principaux partenaires ». Cette initiative qui concerne les classes de CM1 et CM2 ne prend malheureusement pas en compte les dialectes.

C'est en Alsace que cette volonté de favoriser le bilinguisme s'affirme le plus vite malgré les obstacles. Dans sa circulaire du 9 juin 1982, le recteur de Strasbourg affirme : « il est naturel que l'Éducation Nationale accorde une plus grande attention aux spécificités culturelles et linguistiques des régions ». A partir de cet instant toutes les écoles élémentaires doivent être en mesure de dispenser un enseignement de l'allemand pour répondre à la demande des familles. Des moyens financiers sont débloqués, des stages de formation pour les instituteurs sont prévus et les circulaires de juin 1985 et de janvier 1988 complètent le dispositif. Des associations comme A.B.C.M. (= Association pour le Bilinguisme dès la Maternelle) se chargent d'étendre cette expérience dans les écoles maternelles<sup>(2)</sup>.

En Lorraine, la cause du dialecte et du bilinguisme a plus de difficultés à s'imposer, sans doute car cette question ne concerne qu'une partie d'un des quatre départements formant l'Académie de Nancy-Metz. Cependant, des enseignants bénévoles s'attellent à la tâche. Des classes bilingues apparaissent dans des écoles primaires comme à Forbach. Des collègues, comme ceux de Hombourg-Haut ou de Ham-sous-Varsberg, prévoient des cours et des animations pour les élèves intéressés par les langues et cultures régionales.

Cette action menée dans le milieu scolaire est relayée par de nombreuses associations regroupées au sein de la Fédération pour le *Lothringa Platt*. Ainsi, en 1989, l'association thionilloise « Wéi laang nach ? » profite du bicentenaire de la Révolution Française pour réclamer le principe d'égalité pour les différentes langues parlées en France et imprimer une Déclaration des Droits de l'Homme en francique.

Quelques mois plus tard, apparaît le Haut Comité pour la Sauvegarde du bilinguisme en Alsace-Moselle qui réclame un statut bilingue pour les Académies de Strasbourg et de Nancy-Metz. En avril 1990, les responsables déclarent à la presse : « ce statut doit permettre la mise en route d'un nouveau concept éducationnel

2) Sur le bilan des classes bilingues en maternelle, on se reportera au Bulletin de liaison de l'Association pour le Bilinguisme en Classe dès la Maternelle, *Zweisprachigkeit* (32, rue du Petit-Ballon, 68000 COLMAR).

s'articulant autour d'un enseignement bilingue fondamental franco-allemand, auquel s'ajouteront des langues étrangères »<sup>(3)</sup>.

En 1989, le baccalauréat prend en compte cette renaissance du bilinguisme et la reconnaissance du fait dialectophone. Pour la première fois, les élèves lorrains peuvent passer l'épreuve facultative Langues et Cultures Régionales. Au départ, cette option est rattachée à celle qui existe en Alsace. L'arrêté ministériel du 17 septembre 1991 consacre la spécificité de la Moselle en instituant un programme spécifique pour les candidats de cette région. L'épreuve Langues et Cultures des Pays Mosellans est définitivement née.

### **Le programme de l'option Langues et Cultures des Pays Mosellans**

Les élèves qui souhaitent présenter cette épreuve lors de leur baccalauréat assimilent tout d'abord un programme très complet. Il prend en compte les aspects linguistiques et les candidats doivent étudier les origines des dialectes locaux, les aires de peuplement, l'évolution de la carte linguistique, la toponymie et l'anthroponymie.

Les littératures mosellanes ne sont pas oubliées. Il faut connaître des écrivains peu connus comme Wolfgang Musculus, né en 1497 à Dieuze, qui fut un des rares écrivains lorrains de la Renaissance à utiliser les langues germaniques. Les auteurs de l'époque contemporaine sont plus familiers aux élèves. Certains sont d'expression française comme Erckmann (1822-1899) et Chatrian (1826-1890), chantres de la vie rurale dans *L'Ami Fritz* ou propagateurs de l'épopée napoléonienne dans *Histoire d'un conscrit en 1813*. D'autres romanciers écrivent en allemand à l'image d'Adrienne Thomas qui dépeint la Première Guerre Mondiale en Moselle dans *Catherine Soldat*.

Les autres aspects de la culture locale ne sont pas négligés qu'il s'agisse des arts ou des traditions populaires. La maison lorraine, l'artisanat, les contes, le folklore ou les chants sont autant de questions mises au programme.

Les candidats s'intéressent aussi à l'histoire de l'époque gallo-romaine à l'époque contemporaine en insistant sur le rôle de la Lorraine comme carrefour de l'Europe. Ils étudient enfin la géographie humaine et économique, sans délaissier les problèmes actuels d'environnement et d'aménagement du territoire.

Pour préparer cet important programme, aucun cours n'est prévu dans l'emploi du temps des élèves. Cependant, dans tous les

3) Interview publiée dans *Le Républicain Lorrain*, 6 avril 1990.

lycées, des professeurs volontaires, et souvent bénévoles, les aident. Qu'ils enseignent l'allemand, le français ou l'histoire-géographie, ils sont tous attachés à leur région. Sans compter leur temps, ils dispensent quelques cours, assurent des sorties pédagogiques ou distribuent des feuilles photocopées qu'ils ont rédigées.

### **La réalisation d'un dossier**

L'essentiel de l'attention des candidats n'est pas retenue par ce programme mais par la réalisation d'un dossier original qui doit porter sur un des huit thèmes suivants : histoire, monographie, traditions, économie, écologie, géographie, expression plastique ou linguistique.

Près de 39 % des candidats qui ont présenté l'option Langues et Cultures des Pays Mosellans en juin 1992 ont choisi de rédiger un dossier sur l'histoire<sup>(4)</sup>. Le plus souvent, ils traitent de la Seconde Guerre Mondiale car ils veulent comprendre le traumatisme qu'a connu la région entre 1939 et 1945. Ils souhaitent aussi analyser les anecdotes qu'ils ont entendu raconter tout au long de leur enfance. En observant l'évacuation des villages frontaliers vers le Sud de la France, la vie quotidienne, la ligne Maginot ou les combats de la Libération, ils ne manifestent jamais un esprit revanchard, mais une immense curiosité pour le passé immédiat. Certains candidats n'hésitent pas à remonter plus loin dans le temps et à se confronter aux archives anciennes. Qu'ils parlent de l'occupation russe à Saint-Avold en 1815, de la Guerre des Rustauds ou des fouilles archéologiques de Bliesbruck, ils sont toujours passionnés par leur sujet.

Les monographies représentent 21 % des dossiers. Parler à la fois de l'histoire et de la géographie d'une commune est un travail difficile si on ne veut pas réaliser un simple catalogue des associations et des entreprises locales. Ce type de sujet est en rapide diminution : les candidats préférant s'attacher à un aspect particulier de la localité où ils résident.

Les traditions ont intéressé 13 % des candidats. Beaucoup se sont penchés sur la maison lorraine, l'évolution du plan des villages traditionnels ou le développement récent des cités ouvrières. Tout ce qui se rattache aux croyances, aux processions, aux pèlerinages ou aux croix champêtres passionne les lycéens. En revanche, la vie quotidienne a moins retenu leur attention. Dans les années futures, les dossiers sur ce sujet se développeront sans doute, abordant la

4) Les renseignements chiffrés sur l'option Langues et Cultures des Pays Mosellans en 1992 utilisés dans cet article nous ont été communiqués par l'Association des Enseignants et Étudiants de Langues et Cultures Régionales de Lorraine.

cuisine ou tous les rites qui accompagnent les grands moments de la vie, que ce soit le mariage ou la naissance.

L'économie a concerné 13 % des dossiers. Nombreux sont ceux qui ont porté sur les activités traditionnelles qu'il s'agisse de la fabrique d'orgues de Boulay, du flottage du bois sur la Sarre, des cristalleries de Saint-Louis-lès-Bitche ou des sabotiers de Soucht. Les problèmes actuels n'ont pas été négligés. Des candidats ont choisi de s'intéresser à une entreprise particulière et à son impact économique et social sur la région. D'autres ont préféré s'occuper du chômage dans le Bassin houiller, du sort des frontaliers, des politiques de reconversion industrielle dans la région de Forbach, de l'aéroport régional de Nancy-Metz ou de la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Près de 4 % des élèves ont opté pour la géographie. Ils ont surtout étudié les vallées de la Nied, de la Moselle ou de la Sarre.

Ce sont aussi 4 % des candidats qui se sont penchés sur l'écologie. Quelques dossiers ont porté sur la réserve de chauves-souris de Saint-Avold, l'introduction de chevaux nains dans les Vosges, la protection des forêts ou la pollution dans le Warndt.

L'expression plastique n'est traitée que dans 4 % des dossiers. Les élèves ont parlé du peintre Walaster, des vitraux de Chagall à Sarrebourg ou de Valentin Metzinger, artiste naborien qui, au XVIII<sup>e</sup> siècle, a fondé l'école de peinture de Slovénie.

Enfin, 2 % des dossiers ont traité des problèmes linguistiques. Ces travaux très techniques ont porté, par exemple, sur l'histoire de l'enseignement de l'allemand en Moselle dialectophone ou sur la micro-toponymie le long de la frontière linguistique.

Lors de la réalisation de ces dossiers les candidats sont assistés d'enseignants volontaires et bénévoles qui guident les lycéens dans les archives ou dans les bibliographies et leur indiquent les règles élémentaires de la rédaction d'un dossier. Ils ne font pas le travail des élèves, ils leur fournissent des conseils et les initient à la recherche.

### **Les candidats en juin 1992**

Malgré l'importance du programme et la réalisation de ces dossiers, le nombre des candidats de l'option Langues et Cultures des Pays Mosellans ne cesse de croître : 937 se sont effectivement présentés aux épreuves en juin 1992 alors qu'ils étaient 394 en 1990 (voir tableau page suivante).

### **Évolution du nombre des candidats de l'option Langues et Cultures des Pays Mosellans**

Année	Nombre de candidats
1990	394
1991	742
1992	937

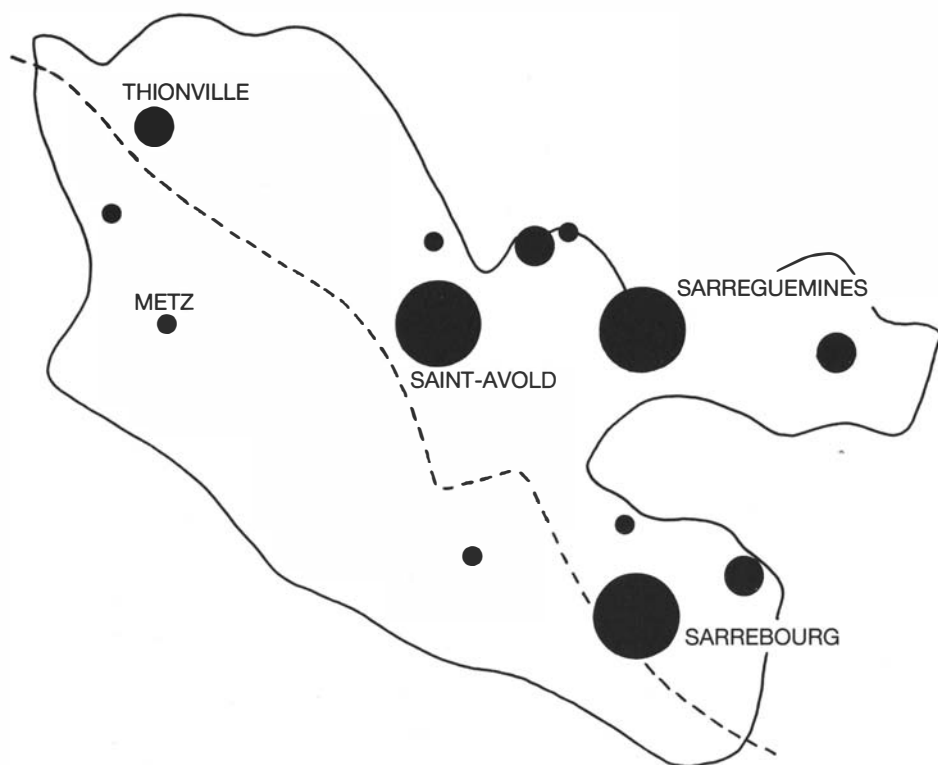
Cette croissance s'explique tout d'abord par l'introduction de l'option dans de nouveaux établissements scolaires : aujourd'hui, tous les lycées de Moselle sont concernés par cette épreuve, qu'ils soient publics ou privés. L'engouement des élèves est pour beaucoup dans le succès de cette épreuve. Ils considèrent cette option comme le moyen de valoriser leur hobby ou leur connaissance de la vie locale. Ils apprécient aussi de ne pas avoir de cours à suivre et de pouvoir gérer eux-mêmes leur temps de travail tout au long de l'année, l'important étant d'avoir fini le dossier dans les deux premières semaines du mois de mai.

Derrière cette liberté, ils savent cependant qu'ils devront fournir un énorme travail personnel. La réussite est à ce prix. Tous ceux qui pensent gagner facilement une bonne note sont vite déçus. D'ailleurs, au cours de l'année scolaire, près de 10 % des élèves qui se sont inscrits à l'option au mois de septembre abandonnent cette épreuve.

En juin 1992, 937 candidats se sont effectivement présentés aux épreuves. Une minorité, 24, vient d'établissements situés en dehors de la Moselle. En général, ils sont originaires de ce département et présenter cette option est un moyen de ne pas oublier ses racines.

Le recrutement des élèves mosellans ne correspond pas à la carte de la population. Si l'agglomération messine représente 19 % des habitants du département, elle ne fournit que 3 % des lycéens qui passent l'option Langues et Cultures des Pays Mosellans. La carte de la répartition géographique des candidats montre clairement que cette épreuve est surtout prisée dans la région située près de la frontière, région caractérisée par l'existence des langues régionales d'origine allemande. Plus le dialecte est vivant dans une zone, plus le nombre de candidats est important. C'est ainsi que 32 % des élèves viennent des lycées de Sarreguemines, 17 % de ceux de Sarrebourg, 12 % de ceux de Saint-Avold, 8 % de ceux de

## Répartition géographique des candidats mosellans



Phalsbourg. Cette analogie entre la carte linguistique et celle du recrutement des candidats à l'option n'est pas fortuite. C'est dans cette région que les enseignants et les jeunes sont les plus sensibilisés à la culture et à l'identité locale. Ils habitent souvent dans des villages ou de petites villes et les liens avec la vie traditionnelle n'ont pas disparu comme c'est le cas dans les grandes villes.

### Les différentes sections du baccalauréat de juin 1992

Séries	Ensemble des candidats de Moselle	Candidats de l'option Langues et Cultures des Pays de Moselle
A	17,5 %	22,5 %
B	15 %	18 %
C	16,5 %	14 %
D	15,5 %	17 %
E	4 %	8 %
F	14,5 %	8 %
G	17 %	12,5 %
TOTAL	100 %	100 %

Une autre différence apparaît quand on observe les sections suivies en terminale par les candidats de l'option<sup>5)</sup>. Les séries E, A, classes littéraires, et B, classes économiques, sont particulièrement bien représentées parmi les candidats à l'option. La participation des élèves des sections scientifiques, C ou D, est conforme à leur contribution au baccalauréat. En revanche, les étudiants issus des classes techniques, F ou G, sont peu présents aux épreuves de l'option. Au cours de leur scolarité en terminale, ces élèves ont peu de cours d'histoire, de géographie, de littérature ou de langue; la majorité de leur temps est pris par les disciplines techniques aux horaires très lourds. Ils sont sans doute moins motivés que les lycéens des autres sections.

### Les épreuves

Au début du mois de juin 1992, les épreuves de l'option Langues et Cultures des Pays Mosellans se sont déroulées dans cinq centres d'examen dispersés dans tout le département. Metz a réuni 4 % des candidats de l'option, Saint-Avold 22 %, Sarrebourg 27 %, Sarreguemines 40 % et Thionville 7 %.

5) Les renseignements généraux sur le baccalauréat de 1992 en Moselle sont tirés de *Les dossiers du Rectorat : la rentrée de 1992 en Lorraine*, Nancy, août 1992.



L'examen consiste en un oral qui peut être passé en français, en francique rhénan, en francique mosellan ou en allemand. Alors qu'un quart des lycéens qui se présentent aux épreuves sont dialectophones, seuls 19 % d'entre eux optent pour une autre langue que le français. Cette proportion varie cependant énormément d'un centre d'examen à l'autre. C'est dans la région de Sarreguemines, puis dans celle de Sarrebourg, que les concurrents utilisent le plus fréquemment le dialecte ou l'allemand.

### Les candidats et les langues régionales

Centres d'examen	Proportion de candidats dialectophones	Proportion de candidats n'ayant pas passé les épreuves en français
METZ	16 %	9 %
SAINT-AVOLD	17 %	13 %
SARREBOURG	41 %	21 %
SARREGUEMINES	46 %	35 %
THIONVILLE	10 %	13 %
TOTAL	26 %	19 %

Quelle que soit la langue choisie, le candidat commence ses épreuves par une présentation de son dossier. Ensuite, les deux membres de son jury l'interrogent afin de vérifier qu'il est bien l'auteur du travail et qu'il domine le sujet. L'examen se termine par une interrogation ayant trait au programme.

La moyenne des résultats s'élève à 14/20, 19 % des candidats réussissant même à obtenir plus de 18/20. Il ne faut pas voir là le signe d'une éventuelle indulgence : plus de 15 % des candidats ont des résultats inférieurs à 10/20. Les bonnes notes s'expliquent avant tout par l'important travail fourni par les élèves.

Après le baccalauréat de juin 1992, les jurys estiment que la présentation des dossiers est très satisfaisante : dactylographiés, paginés et accompagnés d'une bibliographie, il s'agit de travaux très sérieux souvent accompagnés de photos personnelles, d'objets ou de préparations culinaires en rapport avec le thème abordé. Composés parfois d'une centaine de pages, ils prennent l'allure de mini-mémoires de maîtrise. A leur lecture les examinateurs observent souvent la passion qui anime un élève même si les questions apparaissent très ardues. Ainsi, un lycéen de Saint-Avold a réalisé un compte rendu de plus de 160 pages sur les particularismes du droit local mosellan et un autre sur l'application actuelle du Concordat.

Le dossier ne prend pas obligatoirement la forme d'un travail rédigé, des candidats ayant recours à la vidéo. Ils ne se contentent pas de simples images éparses. Ils construisent véritablement un reportage assorti de musiques, de commentaires et d'interviews.

La présentation de ces travaux par les candidats se fait au cours d'entretiens que les jurys qualifient de très satisfaisants. La correction de la langue des candidats est bonne, certains n'hésitant pas à utiliser un vocabulaire technique. Au cours de cette rapide présentation, certains lycéens arrivent à faire partager totalement leur enthousiasme. Le jury de Sarreguemines se rappellera sans doute longtemps cet élève d'un lycée technique passionné de la ligne Maginot qui, durant ses loisirs, participe à la réfection du circuit électrique des forts ou guide des groupes de touristes. Non seulement il a su réaliser un dossier d'une exceptionnelle qualité mais, servi par une immense culture sur l'histoire militaire locale, il a effectué une prestation orale remarquable. Autant de qualités qu'il ne pouvait révéler que dans le cadre de l'option Langues et Cultures des Pays Mosellans.

### **Après les épreuves**

Le mois de juin passé et les épreuves du baccalauréat finies, les dossiers de l'option Langues et Cultures des Pays Mosellans ne disparaissent pas tous dans l'oubli. Les candidats ont la volonté de mieux faire connaître leur région autour d'eux. Certains participent à la rédaction de plaquettes touristiques, d'autres organisent des expositions ou des conférences dans leur commune. Quant à elle, la section de Saint-Avold de la S.H.A.L. a pris l'habitude de publier dans *Les Cahiers Naboriens* les meilleurs dossiers traitant de l'histoire de la ville.

L'étude des langues et cultures régionales n'est pas un ghetto créé par l'Éducation Nationale pour les nostalgiques ou les folkloristes. Comme le précise l'arrêté ministériel du 15 avril 1988, elle doit viser « à mettre en valeur la richesse de chaque langue et de chaque culture...; à préciser les relations qui existent entre la langue régionale et la langue française...; à développer les relations qui peuvent s'établir entre les autres disciplines étudiées au lycée ». Elle est une formidable occasion pour l'école de s'ouvrir sur le monde sans perdre son âme et sans faillir à sa mission pédagogique et pour les élèves de se préparer aux travaux universitaires qu'ils réaliseront plus tard. A une époque où les censeurs raillent une jeunesse apathique qualifiée de « Bof Génération », ces dossiers montrent des adolescents curieux, actifs, passionnés pour la société qui les entoure et fiers de leur région.

Philippe MARTIN